### Regards sur la société canadienne

Niveau de scolarité postsecondaire et résultats sur le marché du travail chez les peuples autochtones au Canada, résultats du Recensement de 2021

par Alexandria Melvin

Date de diffusion : le 27 octobre 2023





Statistique Canada Statistics Canada



#### Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

#### Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Service de renseignements statistiques

Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants

• Télécopieur 1-514-283-9350

#### Normes de service à la clientèle

## Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site <a href="www.statcan.gc.ca">www.statcan.gc.ca</a> sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

#### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

1-800-263-1136

1-800-363-7629

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'<u>entente de licence ouverte</u> de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

par Alexandria Melvin

#### Note de reconnaissance

Nous exprimons notre gratitude aux collègues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Statistique Canada, qui ont contribué par leur expertise à la révision de cet article. Nous remercions tout particulièrement le Congrès des peuples autochtones, dont les idées et les perspectives ont enrichi cette recherche.

#### Aperçu de l'étude

La présente étude, fondée sur les données du Recensement de 2021, rend compte du niveau de scolarité postsecondaire et des résultats sur le marché du travail chez les adultes autochtones de 25 à 64 ans. Puisque les Premières Nations, les Métis et les Inuit sont plus susceptibles de vivre dans certaines régions, ce qui peut avoir une incidence sur leur participation aux études et au marché du travail, l'article examine les tendances chez les personnes résidant en régions éloignées, dans une réserve et dans les communautés de l'Inuit Nunangat.

- En 2021, un peu moins de la moitié (49,2%) des adultes autochtones détenaient un titre d'études postsecondaires. Le plus haut niveau de scolarité le plus souvent atteint était le certificat ou le diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire. Ceci était vrai tant chez les hommes que chez les femmes autochtones.
- La proportion d'adultes autochtones qui détenaient un titre d'études postsecondaires était plus élevée dans les régions plus près des centres économiques ou ayant un meilleur accès à ceux-ci. La différence entre les personnes vivant dans des régions facilement accessibles et celles vivant dans des régions très éloignées étant la plus marquée chez les Inuit (49,4 % par rapport à 21,7 %).
- Comparativement à cinq ans plus tôt, la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat a augmenté chez les Premières Nations (+1,6 point de pourcentage), les Métis (+2,5 points de pourcentage) et les Inuit (+0,9 point de pourcentage). Ce phénomène a été observé à tous les niveaux d'éloignement, bien que certaines régions aient affiché des augmentations plus importantes que d'autres. Chez les Premières Nations et les Métis, les augmentations étaient plus marquées chez les personnes vivant dans les régions facilement accessibles comparativement à celles vivant dans les régions très éloignées.
- En 2021, le taux d'emploi chez les adultes autochtones était inférieur à celui observé chez les non-Autochtones (61,2 % et 74,1 %, respectivement). Cependant, la différence entre le taux d'emploi de la population autochtone et celui de la population non autochtone disparaissait lorsque l'on tenait compte uniquement des personnes détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat (82,6 % et 82,5 %, respectivement).
- Même si les adultes autochtones étaient, dans l'ensemble, moins susceptibles d'occuper des emplois professionnels que les non-Autochtones (14,7 % et 22,9 %, respectivement), les adultes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat étaient plus susceptibles d'occuper des emplois professionnels que les adultes non autochtones (55,7 % et 49,1 %, respectivement).

#### Introduction

Au cours des 10 dernières années, le niveau de scolarité au sein de la population autochtone s'est amélioré, particulièrement chez les femmes autochtones1. Des données récentes tirées du Recensement de 2021 montrent des améliorations continues dans la proportion de Premières Nations, de Métis et d'Inuit ayant terminé des études secondaires, ainsi que dans la proportion de Premières Nations, de Métis et d'Inuit détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat, comparativement à 2016<sup>2</sup>.

Cependant, chez les Premières Nations, les Métis et les Inuit, le niveau de scolarité accuse un retard par rapport à celui de la population non autochtone3. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'obtention d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat. Bien que la proportion d'Autochtones ayant obtenu un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat en 202 l'ait augmenté par rapport à cinq ans plus tôt, l'écart entre les Autochtones et la population non autochtone née au Canada a continué de s'élargir<sup>4</sup>.

Les Autochtones se butent à de nombreux obstacles pour atteindre des niveaux de scolarité supérieurs, et ces obstacles peuvent s'entrecroiser et amplifier les difficultés liées à l'atteinte de niveaux de scolarité supérieurs. Le manque de ressources financières ou un financement inadéquat, le manque de programmes d'études adaptés à la culture, le manque de confiance ou le sentiments de manque de préparation, les

responsabilités personnelles ou familiales, les expériences de racisme et de discrimination, et les effets des traumatismes intergénérationnels liés aux pensionnats autochtones comptent parmi certains des obstacles rencontrés par les Autochtones<sup>5</sup>.

De plus, comparativement à la population non autochtone, les Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans des communautés éloignées ou des communautés du Nord, où il pourrait y avoir un accès limité ou aucun accès à l'éducation postsecondaire<sup>6</sup>, et où la participation aux études supérieures pourrait exiger un déménagement<sup>7</sup>. Les personnes qui quittent leur communauté pour aller vivre dans des régions urbaines peuvent subir un grand choc culturel et éprouver des sentiments de solitude et d'isolement, et le manque de mesures de soutien adaptées à leur culture pourrait influer davantage sur cette transition8.

Il est bien établi qu'il existe un lien entre le niveau de scolarité et de meilleurs résultats sur le marché du travail. En effet, les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé auraient un taux de participation plus élevé sur le marché du travail. afficheraient de meilleurs taux d'emploi et réaliseraient des gains supérieurs<sup>9</sup>. Les données confirment également que le lien entre l'atteinte de niveaux de scolarité supérieurs et l'emploi est plus marqué chez les Autochtones que chez les non-Autochtones<sup>10</sup>. Bien que les taux d'emploi et les taux d'activité enregistrés chez les Autochtones se situent en deçà des taux observés chez les non-Autochtones, l'écart se rétrécit lorsque les niveaux de scolarité augmentent<sup>11</sup>.

Le présent article, fondé sur les données du Recensement de la population de 2021, rend compte du niveau de scolarité postsecondaire chez les adultes autochtones de 25 à 64 ans, y compris la variation du niveau de scolarité depuis 2016 (voir l'encadré « Sources de données, méthodes et définitions »). Il traite également des résultats sur le marché du travail chez les adultes autochtones et met en évidence les résultats pour les personnes ayant atteint des niveaux de scolarité supérieurs.

## En 2021, près de la moitié des adultes autochtones détenaient un titre d'études postsecondaires

En 2021, un peu moins de la moitié (49,2 %) des Autochtones de 25 à 64 ans détenaient un certificat, un grade ou un diplôme d'études postsecondaires, soit un taux inférieur à celui enregistré chez les populations non autochtones (68,0 %) (tableau I). Le taux d'achèvement des études postsecondaires était de 45,3 % chez les Premières Nations<sup>12</sup>, de 56,3 % chez les Métis et de 33,6 % chez les Inuit.

Chez les Autochtones détenant un titre d'études postsecondaires, près de 3 personnes sur 4 (73,7%) étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat : 46,0 % détenaient un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire et 22,4 %, un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers. En effet, parmi les trois groupes autochtones, l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'un collège, d'un cégep

Tableau 1 Plus haut niveau de scolarité atteint chez les adultes de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et le genre, 2021

							_								
					remières N			Métis			Inuit				
		Autochto	nes	(	identité ur	ique)	(	identité un	ique)	(	identité ur	nique)	N	lon-Autoch	ıtones
	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+
Plus haut niveau de scolarité								pourcenta	age						
Aucun certificat, diplôme ou grade	22,3	25,8	19,1	26,0	30,0	22,6	14,8	17,8	12,0	43,7	47,0	40,6	9,3	10,7	7,9
Diplôme d'études secondaires ou															
attestation d'équivalence	28,5	29,8	27,4	28,6	29,9	27,5	28,9	30,4	27,6	22,7	21,7	23,6	22,7	24,2	21,3
Titre d'études postsecondaires															
(certificat, diplôme ou grade)	49,2	44,4	53,5	45,3	40,1	49,9	56,3	51,9	60,4	33,6	31,2	35,8	68,0	65,1	70,8
Certificat ou diplôme d'études															
postsecondaires inférieur au baccalauréat	36,3	35,4	37,1	34,0	32,7	35,2	40,6	40,2	41,0	27,4	27,5	27,3	34,2	34,7	33,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou															
d'une école de métiers	11,0	16,2	6,4	10,4	15,0	6,4	12,1	18,2	6,6	8,8	13,2	4,8	9,6	13,2	6,1
Certificat ou diplôme d'un collège,															
d'un cégep ou d'un autre établissement															
non universitaire	22,6	17,4	27,3	20,9	15,9	25,3	25,8	20,1	31,0	17,2	13,3	20,6	21,4	18,7	23,9
Certificat ou diplôme universitaire															
inférieur au baccalauréat	2,6	1,8	3,4	2,7	1,8	3,5	2,7	1,9	3,4	1,4	0,9	1,9	3,2	2,8	3,7
Baccalauréat ou grade universitaire															
supérieur au baccalauréat	12,9	9,0	16,4	11,3	7,4	14,7	15,7	11,7	19,5	6,2	3,7	8,5	33,8	30,4	37,1

**Note**: Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

ou d'un autre établissement non universitaire était le plus haut niveau de scolarité le plus souvent déclaré, tant chez les hommes que chez les femmes détenant un titre d'études postsecondaires.

Les femmes autochtones étaient plus susceptibles d'avoir obtenu un titre d'études postsecondaires que les hommes autochtones. Plus de la moitié (53,5 %) des femmes autochtones détenaient un titre d'études postsecondaires, comparativement à 44,4 % des hommes autochtones. Bien qu'une différence similaire entre les genres ait aussi été observée au sein de la population non autochtone (différence de 5,7 points de pourcentage), la différence était plus prononcée chez les Autochtones (différence de 9,1 points de pourcentage) en raison d'écarts plus importants entre les genres chez les Premières Nations (différence de

9,8 points de pourcentage) et les Métis (différence de 8,5 points de pourcentage).

Les hommes autochtones et non autochtones étaient plus susceptibles d'avoir obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers que leurs homologues féminins; toutefois, la proportion de ceux détenant ce titre était plus élevée chez les hommes des Premières Nations et les hommes métis que chez les hommes inuits et non autochtones (15,0 % et 18,2 % par rapport à 13,2 % et à 13,2 %). En revanche, les femmes autochtones étaient plus susceptibles d'avoir obtenu tout autre titre d'études postsecondaires que les hommes autochtones, y compris un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat (16,4 % chez les femmes par rapport à 9,0 % chez les hommes). Cette tendance a aussi été observée chez les femmes et les hommes non autochtones.

#### La proportion de personnes détenant un titre d'études postsecondaires est plus faible dans les régions plus éloignées

Les Premières Nations, les Métis et les Inuit sont plus susceptibles de vivre dans certaines régions géographiques, ce qui peut avoir une incidence sur leur participation à la formation scolaire. En effet, une corrélation a été établie entre le niveau de scolarité et le degré d'éloignement décrivant dans quelle mesure une municipalité est éloignée ou se trouve loin des centres de population voisins (voir l'encadré « Sources de données, méthodes et définitions »).

La proportion d'Autochtones détenant un titre d'études postsecondaires était plus élevée dans les régions plus accessibles (graphique I). Cette tendance a été observée pour tous les groupes autochtones, mais la différence entre les personnes vivant dans des régions facilement accessibles et celles vivant dans des régions très éloignées était supérieure chez les Inuit et les Premières Nations 14. L'écart était particulièrement marqué chez les Inuit, où les personnes vivant dans des régions facilement accessibles (49,4 %) étaient plus de deux fois plus susceptibles de détenir un titre d'études postsecondaires que leurs homologues vivant dans des régions très éloignées (21,7 %).

La variation régionale en matière de titres scolaires postsecondaires chez les Inuit est en grande partie attribuable à l'importante proportion d'Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat, où toutes les régions sont classées comme éloignées ou très

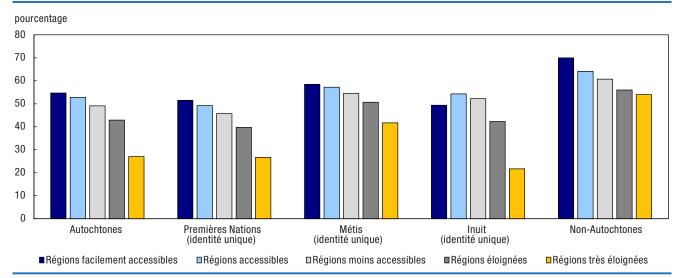
éloignées. En 2021, plus des deux tiers (69,0%) des Inuit vivaient dans l'Inuit Nunangat, qui se compose de quatre régions : le Nunatsiavut (dans le Nord du Labrador), le Nunavik (dans le Nord du Québec), le Nunavut et la région d'Inuvialuit (dans le Nord des Territoires du Nord-Ouest). Pour les personnes vivant dans l'Inuit Nunangat, les possibilités de participation aux niveaux de scolarité supérieurs sont limitées, et celles qui poursuivent des études supérieures doivent souvent quitter leur communauté et leur système de soutien<sup>15</sup>.

En effet, en 2021, la proportion de personnes détenant un titre d'études postsecondaires était plus de deux fois plus élevée chez les Inuit vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat que chez les Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat (52,8 % par rapport à 23,7 %) (voir le tableau A.2 en annexe). L'écart sur le plan du plus haut niveau de scolarité atteint entre les Inuit vivant à l'intérieur de

l'Inuit Nunangat et les Inuit vivant à l'extérieur de ce territoire était particulièrement prononcé chez les Inuit ayant obtenu un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat. En effet, les Inuit vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat étaient près de cinq fois plus susceptibles d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat que les Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat (13,0 % et 2,7 %, respectivement).

Chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, le niveau de scolarité postsecondaire varie considérablement selon le lieu de résidence. Chez les Premières Nations, 47,6 % de celles vivant à l'extérieur d'une réserve détenaient un titre d'études postsecondaires, comparativement à 34,0 % de celles vivant dans une réserve (voir le tableau A.3 en annexe). Le taux global de scolarisation postsecondaire plus

Graphique 1 Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans détenant un titre d'études postsecondaires, selon l'identité autochtone et le degré d'éloignement, 2021



 $\textbf{Source:} \ \textbf{Statistique Canada}, \ \textbf{Recensement de la population}, \ \textbf{2021}.$ 

faible dans les réserves reflète en partie la répartition géographique des personnes vivant dans les réserves. Chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités vivant dans une réserve, environ 3 personnes sur 5 (60,4 %) résidaient dans une région éloignée ou très éloignée, où l'accès aux possibilités d'études postsecondaires peut être limité ou être inexistant. En revanche, chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités vivant à l'extérieur d'une réserve, beaucoup moins (20,8 %) résidaient dans une région éloignée ou très éloignée. Parmi tous les degrés d'éloignement, la proportion de personnes détenant un titre d'études postsecondaires était plus élevée chez les Premières Nations avant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités vivant à l'extérieur d'une réserve que chez leurs homologues vivant dans une réserve16.

La proportion d'adultes autochtones ayant obtenu un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat a augmenté depuis 2016, même si l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones s'est élargi

Les recherches antérieures ont montré que la proportion d'adultes autochtones détenant un titre d'études postsecondaires a augmenté au fil du temps. L'ampleur du changement varie toutefois selon le titre d'études postsecondaires et le groupe autochtone<sup>17</sup>.

Lorsque l'on compare l'année 2021 à cinq ans plus tôt, on trouve que la proportion d'adultes autochtones et d'adultes non autochtones titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires

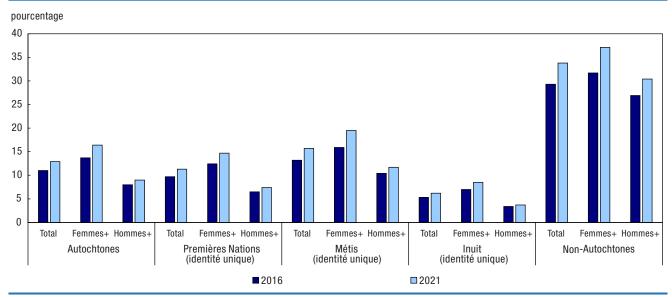
inférieur au baccalauréat a reculé (-2,2 et -2,0 points de pourcentage, respectivement). L'ampleur du changement variait toutefois selon le type de titre. En 2021, la proportion d'Autochtones dont le plus haut niveau de scolarité était un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat est restée la même par rapport à 2016 (0,0 point de pourcentage)<sup>18</sup>, tandis que la proportion d'Autochtones ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire a légèrement régressé par rapport à 2016 (-0,4 point de pourcentage). Même si la proportion de Métis détenant un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire a peu changé (+0.2 point de pourcentage), des baisses ont été observées chez les Premières Nations, les Inuit ainsi que chez les non-Autochtones (-0,6, -1,5 et -1,0 point de pourcentage, respectivement)19.

Chez les Autochtones et les non-Autochtones, des diminutions ont été observées dans la proportion de personnes dont le plus haut niveau de scolarité était un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (-1,7 et -1,1 point de pourcentage, respectivement). Cependant, en examinant plus précisément la proportion d'Autochtones détenant un certificat d'apprenti, une baisse moins importante a été enregistrée par rapport à cinq ans plus tôt (-0,4 point de pourcentage). Des constatations similaires ont été observées chez les Premières Nations, les Métis, les Inuit, ainsi qu'au sein de la population non autochtone (-0,2, -0,4, -0,9 et -0,5 point de pourcentage, respectivement).

En revanche, la proportion d'Autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat a augmenté de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2016. Une hausse de la proportion de personnes détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat a été observée chez les Premières Nations (+1.6 point de pourcentage)<sup>20</sup>, les Métis (+2,5) points de pourcentage) et les Inuit (+0,9 point de pourcentage) (graphique 2). Bien que la proportion d'adultes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat ait progressé de 2016 à 2021, l'écart entre la population autochtone et la population non autochtone s'est élargi. En effet, la proportion de non-Autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat a surpassé la croissance observée chez les Autochtones (+4,5 points de pourcentage et +1,9 point de pourcentage, respectivement).

Ces augmentations, en termes de proportion d'Autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat, ont été enregistrées pour tous les degrés d'éloignement, mais des hausses plus marquées ont été observées dans certaines régions. Par exemple, chez les Premières Nations et les Métis, des augmentations plus prononcées ont été enregistrées chez les personnes vivant dans des régions facilement accessibles (+1,8 et +2,1 points)de pourcentage, respectivement), comparativement à celles vivant dans des régions très éloignées (+0.2 et + 1.4 point de pourcentage,respectivement).

Graphique 2 Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat, selon l'identité autochtone et le genre, 2016 et 2021



Notes: Bien que le sexe et le genre renvoient à deux concepts différents, l'introduction du genre ne devrait pas avoir une incidence significative sur l'analyse des données et la comparabilité historique, compte tenu de la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour en savoir plus sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, voir le Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021. Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». Avant le Recensement de 2021, la catégorie « Hommes » désignait les hommes et la catégorie « Femmes » désignait les femmes. Depuis 2021, la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires. Les estimations dans ce graphique ont été ajustées pour tenir compte des différences dans les réserves et les établissements partiellement dénombrés au fil du temps.

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

De même, des hausses plus marquées ont été observées dans la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités vivant à l'extérieur d'une réserve, comparativement à leurs homologues vivant dans une réserve (+1,6 et +0,6 point de pourcentage, respectivement), ainsi que chez les Inuit vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, comparativement aux

Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat (+1,1) et +0,3 point de pourcentage, respectivement).

Bien que les hausses en matière de scolarisation postsecondaire chez les Autochtones reflètent une augmentation au chapitre des inscriptions et de l'obtention de diplômes, la variation au fil du temps pourrait être en partie attribuable à la mobilité des réponses, phénomène selon lequel les personnes fournissent des réponses différentes au fil du temps aux questions du recensement sur l'identité autochtone<sup>21</sup>. Un certain nombre de facteurs peuvent

influer sur la mobilité des réponses, notamment les modifications législatives, les décisions des tribunaux, ainsi que les changements dans l'environnement social des répondants et leur compréhension de leurs antécédents familiaux<sup>22</sup>. Les répondants ayant un niveau de scolarité élevé qui fournissent une réponse différente, par exemple ceux qui ne se sont pas déclarés Autochtones dans les recensements précédents mais qui l'ont fait plus tard, peuvent contribuer, en partie, à la hausse du niveau de scolarité au fil du temps.

Les taux d'emploi enregistrés chez les Autochtones sont inférieurs à ceux observés chez les non-Autochtones, mais les taux sont similaires chez les personnes ayant atteint des niveaux de scolarité plus élevés

En 2020, la pandémie de COVID-19 et les mesures de santé publique qui en ont résulté ont entraîné un important recul de l'emploi et des heures travaillées dans l'ensemble du Canada. Les données de l'Enquête sur la population active ont révélé qu'à la suite de la phase initiale de la pandémie, une tendance à la hausse a été observée dans les taux d'emploi chez les Autochtones vivant à l'extérieur d'une réserve dans les provinces. Cependant, de

mars à mai 2021, les taux d'emploi étaient encore en deçà des niveaux enregistrés avant la pandémie<sup>23</sup>.

Pendant la semaine de référence du Recensement de 2021, soit du 2 au 8 mai, plus de 3 adultes autochtones sur 5 (61,2 %) de 25 à 64 ans occupaient un emploi; la même proportion s'élevant à 56,6 % chez les Premières Nations<sup>24</sup>, à 68,8 % chez les Métis et à 55,2 % chez les Inuit (tableau 2).

Chez les Autochtones, le taux d'emploi était inférieur à celui enregistré chez les non-Autochtones (61,2 % et 74,1 %, respectivement). Cependant, l'écart entre les deux groupes variait grandement selon le niveau de scolarité, l'écart ayant tendance à diminuer à mesure que le niveau de scolarité augmente. Plus précisément, l'écart entre les taux d'emploi était le plus prononcé chez

les personnes qui n'étaient titulaires d'aucun certificat, diplôme ou grade (38, I % chez les adultes autochtones et 52,6 % chez les adultes non autochtones), tandis qu'aucun écart n'était observé entre les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat (82,6 % chez les adultes autochtones et 82,5 % chez les adultes non autochtones) (tableau 2). Le fait d'avoir un taux d'emploi supérieur chez les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé se démarquait particulièrement chez les Premières Nations, chez qui les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat (80,8 %) étaient plus de deux fois plus susceptibles de travailler que celles qui n'avaient aucune formation scolaire (35,2%).

Tableau 2
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage chez les adultes de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et le plus haut niveau de scolarité atteint, 2021

		Premières Nations	Métis	Inuit	
	Autochtones	(identité unique)	(identité unique)	(identité unique)	Non-Autochtones
Plus haut niveau de scolarité			pourcentage		
Taux d'activité					
Total	70,6	66,5	77,2	66,2	81,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	48,9	45,7	56,8	52,1	61,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	68,5	64,7	74,1	72,5	74,8
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au					
baccalauréat	79,4	77,2	82,3	78,4	83,7
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	87,7	86,5	89,0	89,0	87,7
Taux d'emploi					
Total	61,2	56,6	68,8	55,2	74,1
Aucun certificat, diplôme ou grade	38,1	35,2	45,4	40,5	52,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	58,0	53,6	64,5	60,8	66,3
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au					
baccalauréat	70,4	67,5	74,3	67,3	76,9
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	82,6	80,8	84,5	84,9	82,5
Taux de chômage					
Total	13,2	14,8	10,9	16,7	8,4
Aucun certificat, diplôme ou grade	22,1	23,1	20,0	22,5	14,5
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	15,3	17,1	13,0	16,1	11,3
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au	,	•	,	•	,
baccalauréat	11,3	12,5	9,6	14,1	8,1
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	5,9	6,6	5,1	4,6	5,9

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Les différences géographiques dans les taux d'emploi se sont amoindries chez les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat

Les différences géographiques dans les taux d'emploi se sont amoindries chez les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé. Chez les adultes autochtones en général, les taux d'emploi avaient tendance à diminuer dans les régions plus éloignées, les taux d'emploi les plus faibles ayant été enregistrés chez les personnes vivant dans des régions très éloignées (tableau 3).

Cependant, chez les Autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur

au baccalauréat, la différence observée entre les taux d'emploi selon le degré d'éloignement était faible (graphique 3). Chez les Métis, par exemple, cette tendance était inversée lorsque l'on tenait compte des personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat, le taux d'emploi des personnes vivant dans des régions très éloignées étant plus élevé que celui enregistré chez celles vivant dans des régions facilement accessibles (90,4 % et 84,3 %, respectivement).

De même, la tendance à la baisse dans les taux d'emploi selon le degré d'éloignement était moins prononcée chez les Premières Nations et les Inuit ayant des niveaux de scolarité supérieurs<sup>25</sup>.

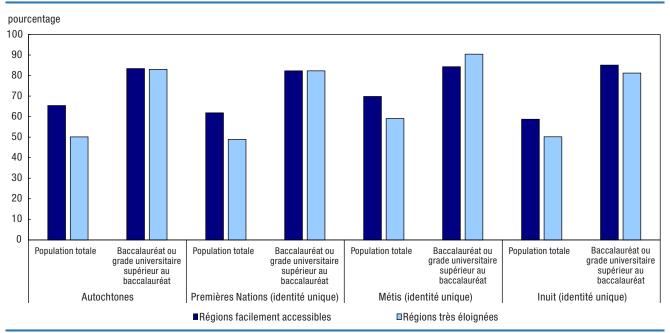
## Le taux de chômage est plus faible dans l'Inuit Nunangat chez les Inuit titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat

Le taux de chômage était aussi beaucoup plus faible chez les adultes autochtones détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat. Pendant la semaine de référence du Recensement de 2021, 5,9 % des Autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat étaient sans emploi, comparativement à 13,2 % des Autochtones en général. De plus, même si le taux de chômage chez les Autochtones était supérieur à celui enregistré chez les non-Autochtones (13,2 % et 8,4 %, respectivement),

Tableau 3 Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage chez les adultes de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et le degré d'éloignement, 2021

	Autochtones	Premières Nations (identité unique)	Métis (identité unique)	Inuit (identité unique)	Non-Autochtones
Degré d'éloignement		(racinate anique)	pourcentage	(racinate anique)	
Taux d'activité	,	'			
Régions facilement accessibles	74,4	71,3	78,2	69,3	81,5
Régions accessibles	71,4	66,6	77,4	71,9	79,8
Régions moins accessibles	69,6	65,3	76,3	76,1	78,7
Régions éloignées	66,7	62,8	75,3	70,9	78,0
Régions très éloignées	59,9	58,0	70,7	61,9	76,9
Taux d'emploi					
Régions facilement accessibles	65,4	61,8	69,8	58,7	74,6
Régions accessibles	62,0	56,1	69,1	61,2	73,6
Régions moins accessibles	60,3	55,2	68,2	65,2	72,4
Régions éloignées	56,8	52,5	66,6	60,8	71,0
Régions très éloignées	50,1	48,9	59,1	50,2	68,0
Taux de chômage					
Régions facilement accessibles	12,0	13,3	10,7	15,3	8,5
Régions accessibles	13,2	15,7	10,7	14,9	7,9
Régions moins accessibles	13,4	15,4	10,6	14,4	8,1
Régions éloignées	14,8	16,3	11,5	14,2	9,0
Régions très éloignées	16,4	15,6	16,3	18,8	11,7

Graphique 3 Taux d'emploi chez les adultes de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone, le plus haut niveau de scolarité atteint et le degré d'éloignement, 2021



Source:: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

le taux de chômage chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat était similaire chez les Autochtones et les non-Autochtones (5,9 % pour chacun des groupes) (tableau 2).

Chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat, le taux de chômage observé chez les personnes vivant dans une réserve était similaire à celui enregistré chez les personnes vivant à l'extérieur d'une réserve (6,7 % chez les deux groupes). L'écart observé en matière de chômage était également moindre chez les Inuit titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat, le taux de chômage des Inuit vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat et de ceux vivant dans l'Inuit Nunangat affichant peu de différence (5,1 % et 4,8 % respectivement) (voir les tableaux A.5 et A.6 en annexe).

Les adultes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat étaient plus susceptibles d'occuper des emplois professionnels que les adultes non autochtones

Chez les adultes autochtones qui travaillaient en 2021, un peu plus de I sur 7 (14,7 %) occupait un emploi professionnel (formation, études, expérience et responsabilités [FEER], catégorie I)<sup>26</sup>, qui exige en général un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat<sup>27</sup>. La proportion de

personnes occupant un emploi professionnel était de 13,8 % chez les Premières Nations<sup>28</sup>, de 15,9 % chez les Métis et de 13,4 % chez les Inuit (graphique 4) (voir l'encadré « Sources de données, méthodes et définitions »). La proportion correspondante était de 22,9 % chez les non-Autochtones.

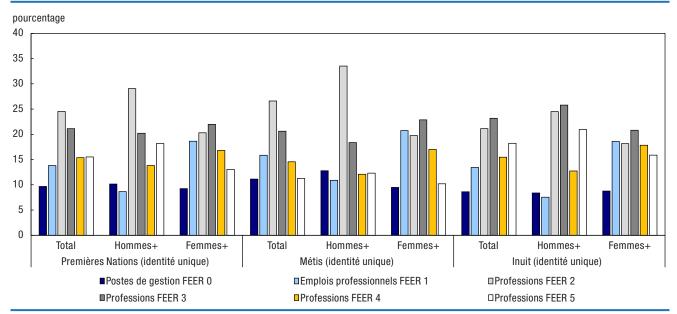
Dans chacun des groupes autochtones, les femmes (des Premières Nations, 18,6 %; métisses, 20,7 %; inuites, 18,6 %) étaient environ deux fois plus susceptibles d'occuper des emplois professionnels que les hommes (des Premières Nations, 8,6 %; métis, 10,9 %; inuits, 7,5 %). Cela est cohérent avec le fait que les femmes autochtones (16,4 %) sont plus susceptibles que leurs homologues masculins (9,0 %) d'être titulaires d'un baccalauréat

ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat. En revanche, comparativement à leurs homologues féminins, les hommes autochtones étaient plus susceptibles d'exercer des professions de FEER de catégorie 2, qui exigent habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti d'au moins deux ans, ou encore d'avoir assumé des responsabilités de supervision<sup>29</sup>. La proportion plus élevée d'hommes occupant ces professions pourrait être attribuable à la proportion supérieure d'hommes autochtones ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, comparativement aux femmes (16,2 % par rapport à 6,4 %).

Encore une fois, l'écart entre les populations autochtone et non autochtone disparaît lorsque l'on tient compte uniquement des personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat. Les Premières Nations<sup>30</sup> (54,8%), les Métis (56,7%) et les Inuit (56,5 %) détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat étaient plus susceptibles d'occuper des emplois professionnels que les non-Autochtones (49,1 %) et étaient tout aussi susceptibles d'occuper des emplois professionnels que les non-Autochtones nés au Canada<sup>31</sup> (55.0%).

De plus, les adultes autochtones étaient moins susceptibles de se trouver dans une situation de surqualification que les adultes non autochtones, c'est-à-dire d'avoir un niveau de scolarité supérieur à ce qui est en général requis pour le poste qu'ils occupent. En 2021, 9,4 % des adultes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat étaient surqualifiés32, comparativement à 14,1 % des non-Autochtones. Les taux de surgualification des Premières Nations<sup>33</sup> (9,5 %), des Métis (9,4 %) et des Inuit (7,9 %) étaient tous en deçà des taux observés au sein de la population non autochtone. Néanmoins, le taux plus élevé de surqualification chez les non-Autochtones pourrait être en partie attribuable à l'inclusion des populations racisées et immigrantes

Graphique 4
Répartition en pourcentage des catégories d'emploi en fonction du niveau de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités (FEER), chez les adultes autochtones de 25 à 64 ans qui occupaient un emploi au cours de la semaine de référence, selon l'identité autochtone et le genre, 2021



Note: Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

ayant des titres étrangers, ces populations affichant des taux de surqualification supérieurs à ceux enregistrés au sein de la population non racisée ou née au Canada<sup>34</sup>. Par exemple, lorsque le taux de surqualification chez les Autochtones est comparé avec celui de la population non autochtone née au Canada, les taux de surqualification sont semblables et se chiffrent à 9.4 %.

#### Conclusion

La proportion d'adultes autochtones ayant un titre d'études postsecondaires a augmenté au fil du temps, et ce plus particulièrement chez les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat35. Les résultats de la présente étude indiquent que, malgré une diminution de la proportion d'adultes autochtones ayant déclaré que leur plus haut niveau de scolarité était un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat en 2021 comparativement à cinq ans plus tôt, la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat a augmenté au sein de tous les groupes autochtones.

Chez les Autochtones, une hausse de la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat a été observée pour to us les degrés d'éloignement, et ce, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien, de même qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat chez les Inuit. Cependant, l'ampleur du

changement variait selon la région géographique, les hausses les plus marquées ayant été enregistrées dans les régions où les taux de scolarité sont déià relativement élevés. Les taux de scolarité moins élevés chez les Autochtones vivant dans des régions plus rurales ou plus éloignées, chez les Premières Nations vivant dans des réserves et chez les Inuit vivant dans l'Inuit Nunangat ont été bien documentés. Les hausses moins marquées des taux de scolarité pour ces groupes contribuent à un écart croissant pour les personnes vivant dans ces régions. Même si les personnes qui vivent dans des régions plus éloignées peuvent se buter à des obstacles supplémentaires pour atteindre des niveaux de scolarité supérieurs, ces dernières bénéficient souvent d'un lien plus étroit avec leurs communautés, leurs cultures, leurs traditions, leurs langues, leurs terres et leurs ressources.

Même si le taux d'emploi était plus faible chez les Autochtones que chez les non-Autochtones, l'écart entre les deux populations diminue considérablement ou disparaît pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat. De même, les Autochtones détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat étaient plus susceptibles d'occuper des emplois professionnels que les non-Autochtones, et moins susceptibles d'être surqualifiés.

Comme l'ont démontré les données antérieures, il existe des différences importantes dans les résultats sur le marché du travail entre les Premières Nations, les Métis et les Inuit selon le degré d'éloignement, entre les Premières Nations vivant à l'intérieur d'une réserve et celles vivant à l'extérieur d'une réserve, ainsi qu'entre les Inuit vivant à l'intérieur de l'Inuit Nunangat et les Inuit vivant à l'extérieur de ce territoire. Cependant, chez les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat, ces différences sont atténuées ou, dans certains cas, inversées.

La présente étude a rendu compte du niveau de scolarité postsecondaire et des résultats sur le marché du travail chez les Premières Nations. les Métis et les Inuit à l'aide des données du Recensement de 2021. Bien que ces données décrivent le plus haut niveau de scolarité atteint et les résultats sur le marché du travail en date de mai 2021, il est difficile de déterminer l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des mesures de santé publique qui en ont résulté sur ces estimations. Des comparaisons avec des données tirées de recensements antérieurs et l'évaluation des tendances au fildu temps sont nécessaires pour évaluer les répercussions de la pandémie sur le niveau de scolarité et, particulièrement, sur les résultats sur le marché du travail. Les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022 fourniront aussi un portrait plus complet de l'ampleur des répercussions de la pandémie sur l'emploi, les placements en milieu de travail, la formation et les cours chez les Premières Nations vivant hors réserve. les Métis et les Inuit.

**Alexandria Melvin** est analyste au Centre de la statistique et des partenariats autochtones à Statistique Canada

#### Sources de données, méthodes et définitions

#### Sources de données

Les données présentées dans cet article ont été recueillies à l'aide du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021. Des comparaisons au fil du temps ont également été faites au moyen des données obtenues à l'aide du questionnaire détaillé du Recensement de 2016. De plus amples renseignements sur le Recensement de 2021 et le Recensement de 2016 sont disponibles<sup>36</sup>. D'autres renseignements sont également disponibles sur la qualité des données du recensement et leur comparabilité pour les Autochtones<sup>37</sup>, ainsi que sur les données du recensement liées à la scolarité<sup>38</sup>.

#### Méthodes

Les comparaisons entre le Recensement de 2021 et le Recensement de 2016 ont été effectuées en tenant compte des différences dans les réserves et les établissements partiellement dénombrés d'un cycle à l'autre<sup>39</sup>. Par exemple, si une subdivision de recensement (SDR) qui est classée comme une réserve ou un établissement a été partiellement dénombrée dans le cadre du Recensement de 2021 ou du Recensement de 2016, elle devrait être exclue des totalisations pour les deux années lorsqu'elles sont comparées. Par conséquent, les estimations rajustées utilisées aux fins de comparaison historique peuvent différer des estimations fondées sur les données non rajustées. Dans le cadre du Recensement de 2021, 63 réserves ont été partiellement dénombrées sur un total de I 026 SDR au Canada qui étaient classées comme des réserves. Cela représentait une hausse par rapport aux 14 réserves partiellement dénombrées en 2016.

Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2011 et du Recensement de 2016, une méthode consistant à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles est appliquée aux données. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, car le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, les répartitions en pourcentage, qui sont calculées en fonction des données arrondies, peuvent ne pas totaliser 100 %. En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit de recensement à un autre, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux de données.

#### Définitions

**Autochtones :** Désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada, à savoir les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis ou les Inuit, les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (aux termes de la *Loi sur les Indiens*), et les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

Les données pour les groupes autochtones (Premières Nations, Métis ou Inuit) renvoient aux personnes qui ont déclaré une seule identité.

Genre: La variable « sexe » dans les années de recensement antérieures à 2021 et la variable sur le genre à deux catégories dans le Recensement de 2021 sont incluses dans cette analyse à des fins de comparaisons historiques. Bien que le sexe et le genre renvoient à deux concepts différents, l'introduction du genre en 2021 ne devrait pas avoir une incidence significative sur l'analyse des données et la comparabilité historique, compte tenu de la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour en savoir plus sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, veuillez consulter le Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021.

Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. À moins d'indications contraires dans le texte, la catégorie « Hommes » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Femmes » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires.

Un feuillet d'information sur les concepts de genre, intitulé « Combler les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021 », est aussi disponible.

Éloignement : L'Indice d'éloignement de Statistique Canada a servi à quantifier l'éloignement d'une subdivision de recensement (SDR) ou la distance la séparant des centres de population voisins. Pour chaque SDR, la valeur de l'Indice d'éloignement a été déterminée en fonction de la proximité relative de la SDR à tout centre de population voisin dans un rayon permettant une accessibilité quotidienne (mesurée en coût du trajet), ainsi qu'en fonction de la taille de ces centres de population (mesurée selon la taille de la population)40. L'Indice d'éloignement est une variable continue qui fournit une valeur pour chaque SDR, allant de 0 à 1, où 1 représente le degré d'éloignement le plus élevé. Les valeurs de l'Indice d'éloignement ont été classées à l'aide de seuils de classification manuels répartissant les valeurs de l'Indice en cinq catégories d'éloignement : régions facilement accessibles, régions accessibles, régions moins accessibles, régions éloignées et régions très éloignées<sup>41</sup>.

Catégorie formation, études, expérience et responsabilités (FEER): Une catégorie FEER est ainsi définie par le nombre d'années et le type d'études et de formation nécessaires pour accéder à une profession et en exercer les fonctions. Elle tient également compte de l'expérience requise et de la complexité des responsabilités liées au travail. Chaque catégorie FEER reflète les cheminements couramment acceptés pour accéder à un emploi dans une profession<sup>42</sup>. Le concept FEER remplace le concept lié au niveau de compétence de la Classification nationale des professions de 2021.

#### **Annexe**

Tableau A.1
Plus haut niveau de scolarité atteint chez les Premières Nations de 25 à 64 ans, selon le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et le genre, 2021

		Premières Nations (identité unique) Premières Nations ayant le statut d'Indien (identité unique) inscrit ou d'Indien des traités		Premières Nations (identité unique) n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités					
	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+
Plus haut niveau de scolarité					pourcenta	ge			
Aucun certificat, diplôme ou grade	26,0	30,0	22,6	29,1	33,2	25,5	17,3	20,7	14,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	28,6	29,9	27,5	28,4	29,3	27,6	29,3	31,8	27,1
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	45,3	40,1	49,9	42,5	37,5	46,8	53,4	47,5	58,6
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur									
au baccalauréat	34,0	32,7	35,2	32,1	31,0	33,1	39,5	37,7	41,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	10,4	15,0	6,4	9,6	14,3	5,6	12,6	17,1	8,7
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un									
autre établissement non universitaire	20,9	15,9	25,3	19,7	14,9	23,9	24,5	18,8	29,3
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,7	1,8	3,4	2,8	1,9	3,6	2,4	1,8	3,0
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur									
au baccalauréat	11,3	7,4	14,7	10,4	6,6	13,7	13,9	9,7	17,5

Note: Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau A.2 Plus haut niveau de scolarité atteint chez les Inuit de 25 à 64 ans, selon le lieu de résidence (à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat) et le genre, 2021

	Tous les Inuit			À l'intérieur de l'Inuit Nunangat			À l'extérieur de l'Inuit Nunangat		
	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+
Plus haut niveau de scolarité					pourcenta	ge			
Aucun certificat, diplôme ou grade	43,7	47,1	40,7	56,8	59,9	53,8	18,2	19,1	17,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	22,7	21,8	23,6	19,5	17,9	21,0	29,0	30,1	28,1
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	33,6	31,2	35,8	23,7	22,2	25,2	52,8	50,7	54,5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur									
au baccalauréat	27,4	27,5	27,3	21,0	21,1	20,9	39,8	41,4	38,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	8,8	13,2	4,7	7,1	10,5	3,7	12,1	19,0	6,6
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre	)								
établissement non universitaire	17,2	13,3	20,6	12,8	9,9	15,7	25,7	20,9	29,5
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	1,4	0,9	1,9	1,1	0,7	1,5	2,1	1,4	2,6
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur									
au baccalauréat	6,2	3,7	8,5	2,7	1,1	4,3	13,0	9,3	15,9

Note: Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau A.3
Plus haut niveau de scolarité atteint chez les Premières Nations de 25 à 64 ans ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, selon le lieu de résidence (à l'intérieur et à l'extérieur d'une réserve) et le genre, 2021

	Tous les membres des Premières Nations		À l'i	À l'intérieur d'une réserve		À l'extérieur d'une réserv		ne réserve	
	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+
Plus haut niveau de scolarité					pourcenta	ge			
Aucun certificat, diplôme ou grade	29,1	33,2	25,5	40,0	44,6	35,6	22,6	25,7	20,0
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	28,4	29,3	27,6	26,0	25,5	26,5	29,8	31,7	28,3
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	42,5	37,5	46,8	34,0	30,0	37,9	47,6	42,5	51,7
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au									
baccalauréat	32,1	31,0	33,1	27,9	26,9	28,9	34,6	33,7	35,4
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	9,6	14,3	5,6	9,2	13,3	5,2	9,9	14,9	5,8
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre	е								
établissement non universitaire	19,7	14,9	23,9	15,7	11,6	19,7	22,1	17,0	26,3
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,8	1,9	3,6	3,0	2,0	4,1	2,6	1,8	3,3
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au									
baccalauréat	10,4	6,6	13,7	6,1	3,1	9,0	12,9	8,8	16,3

Note: Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires.

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau A.4

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage chez les Premières Nations de 25 à 64 ans, selon le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et le plus haut niveau de scolarité atteint, 2021

		Premières Nations	Premières Nations
		(identité unique) ayant le statut	(identité unique) n'ayant pas le statut
	Premières Nations	d'Indien inscrit ou	d'Indien inscrit ou
	(identité unique)	d'Indien des traités	d'Indien des traités
Plus haut niveau de scolarité		pourcentage	
Taux d'activité			
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	66,5	63,9	73,9
Aucun certificat, diplôme ou grade	45,7	43,9	54,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	64,7	62,5	70,8
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	79,5	78,5	81,9
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	77,2	75,9	80,2
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	86,5	86,3	86,9
Taux d'emploi			
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	56,6	53,7	64,8
Aucun certificat, diplôme ou grade	35,2	33,4	43,8
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	53,6	51,2	60,2
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	70,8	69,4	74,2
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	67,5	65,7	71,7
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	80,8	80,5	81,3
Taux de chômage			
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	14,8	15,9	12,3
Aucun certificat, diplôme ou grade	23,1	24,0	19,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	17,1	18,0	15,0
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	10,9	11,6	9,5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	12,5	13,4	10,6
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	6,6	6,7	6,4
Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.			

Total of the state of the state

Tableau A.5
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage chez les Premières Nations de 25 à 64 ans ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, selon le lieu de résidence (à l'intérieur et à l'extérieur d'une réserve) et le plus haut niveau de scolarité atteint, 2021

	Total	À l'intérieur d'une réserve	À l'extérieur d'une réserve
Plus haut niveau de scolarité		pourcentag	je
Taux d'activité			
Total	63,9	56,4	68,3
Aucun certificat, diplôme ou grade	43,9	41,7	46,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	62,5	56,5	65,6
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	75,9	71,8	77,9
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	86,3	81,6	87,6
Taux d'emploi			
Total	53,7	47,1	57,7
Aucun certificat, diplôme ou grade	33,4	32,6	34,2
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	51,2	46,6	53,7
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	65,7	62,2	67,5
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	80,5	76,3	81,8
Taux de chômage			
Total	15,9	16,5	15,6
Aucun certificat, diplôme ou grade	24,0	22,0	26,0
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	18,0	17,6	18,1
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	13,4	13,4	13,4
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	6,7	6,7	6,7

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau A.6
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage chez les Inuit de 25 à 64 ans, selon le lieu de résidence (à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat) et le plus haut niveau de scolarité atteint, 2021

	Total	À l'intérieur de l'Inuit Nunangat	À l'extérieur de l'Inuit Nunangat
Plus haut niveau de scolarité		pourcentag	je
Taux d'activité			
Total	66,2	62,9	72,8
Aucun certificat, diplôme ou grade	52,1	52,7	48,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	72,5	72,9	71,9
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	78,4	77,9	78,9
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	89,0	86,8	89,6
Taux d'emploi			
Total	55,2	51,8	61,8
Aucun certificat, diplôme ou grade	40,5	41,2	36,1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	60,8	62,0	59,3
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	67,3	66,9	67,8
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	84,9	82,5	85,3
Taux de chômage			
Total	16,7	17,6	15,1
Aucun certificat, diplôme ou grade	22,5	21,9	25,8
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	16,1	15,0	17,4
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	14,1	14,1	14,2
Baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	4,6	5,1	4,8

 $\textbf{Source:} \ \textbf{Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.}$ 

#### Notes

- I. Arriagada (2021), Statistique Canada (2017a) et Statistique Canada (2022a).
- 2. Statistique Canada (2022a).
- 3. Arriagada (2021).
- 4. Statistique Canada (2022a).
- 5. Bougie et coll. (2013), Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (2010), Inuit Tapiriit Kanatami (2020), et Gaywish et Mordoch (2018).
- 6. Bleakney et Melvin (2022).
- Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (2010), et Holmes (2005).
- 8. Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (2010), Inuit Tapiriit Kanatami (2020) et St. Germaine (2022).
- 9. Bougie et coll. (2013), Frank et coll. (2015), et Statistique Canada (2023a).
- 10. Ciceri et Scott (2006).
- 11. Moyser (2017).
- 12. La proportion de personnes détenant un titre d'études postsecondaires était de 42,5 % chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, et de 53,4 % chez les Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités. Pour les données sur le plus haut niveau de scolarité atteint chez les Premières Nations ayant et n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, voir le tableau A. I.
- 13. Bleakney et Melvin (2022), et Leclerc (2022).
- 14. Chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, la proportion de personnes détenant un titre d'études postsecondaires était de 50,3 % dans les régions facilement accessibles, de 46,7 % dans les régions accessibles, de 44,8 % dans les régions moins accessibles, de 39,1 % dans les régions éloignées et de 26,0 % dans les régions très éloignées. Chez les Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, la proportion de personnes détenant un titre d'études postsecondaires était de 54,0 % dans les régions facilement accessibles, de 54,9 % dans les régions accessibles, de 52,7 % dans les régions moins accessibles, de 48,1 % dans les régions éloignées et de 42,9 % dans les régions très éloignées.

- 15. Lévesque (2012).
- 16. Chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et vivant à l'intérieur d'une réserve, la proportion de personnes détenant un titre d'études postsecondaires était de 48,7 % dans les régions facilement accessibles, de 39,9 % dans les régions accessibles, de 40,1 % dans les régions moins accessibles, de 34,9 % dans les régions éloignées et de 24,0 % dans les régions très éloignées. Chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et vivant à l'extérieur d'une réserve, la proportion de personnes détenant un titre d'études postsecondaires était de 50,4 % dans les régions facilement accessibles, de 49,5 % dans les régions accessibles, de 47,5 % dans les régions moins accessibles, de 43,8 % dans les régions éloignées et de 32,5 % dans les régions très éloignées.
- 17. Arriagada (2021).
- 18. En 2021, la proportion de Premières Nations, de Métis et d'Inuit dont le plus haut niveau de scolarité atteint était un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat était similaire à la proportion enregistrée en 2016 (-0,1, +0,1 et 0,0 point de pourcentage, respectivement).
- 19. Pour les questions du recensement sur les titres scolaires du niveau postsecondaire, deux améliorations apportées au questionnaire électronique en 2016 s'appliquent toujours aux données sur la scolarité du Recensement de 2021. Premièrement, de nouvelles consignes ont été ajoutées pour préciser que seuls les titres scolaires obtenus doivent être déclarés. Deuxièmement, les catégories de réponse détaillées sur les titres d'études postsecondaires étaient uniquement affichées si le répondant avait répondu « Oui » à la nouvelle question filtre initiale. Ces améliorations et l'utilisation accrue du questionnaire électronique (particulièrement dans les secteurs de recensement par interview) ont permis de réduire davantage la déclaration de titres scolaires non obtenus en 2021. Les changements ont contribué à la baisse de la proportion de la population ayant comme plus haut certificat, diplôme ou grade atteint celui d'un collège de 2016 à 2021. On recommande aux utilisateurs de données de tenir compte de cette information lorsqu'ils comparent les données sur le niveau de scolarité avec les données de recensements précédents, particulièrement pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées où le questionnaire électronique a été utilisé pour la première fois en 2021. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, voir le Guide de référence sur la scolarité, Recensement de la population, 2021 (Statistique Canada, 2022b).

- 20. En 2021, la proportion de Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat a augmenté de I,4 point de pourcentage par rapport à 2016. Chez les Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, la proportion de titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat a progressé de 2,0 points de pourcentage par rapport à 2016.
- 21. O'Donnell et LaPointe (2019).
- 22. Guimond et coll. (2015), et O'Donnell et LaPointe (2019).
- 23. Bleakney et coll. (2021).
- 24. La proportion de personnes qui occupaient un emploi était de 53,7 % chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et de 64,8 % chez les Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités. Pour obtenir les données sur les taux d'activité, les taux d'emploi et les taux de chômage chez les Premières Nations ayant et n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, voir le tableau A.4.
- 25. Pour connaître les données sur les taux d'activité, les taux d'emploi et les taux de chômage chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'une réserve, ainsi que chez les Inuit vivant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, voir les tableaux A.5 et A.6.
- 26. Renvoie aux professions de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités de catégorie I de la Classification nationale des professions de 2021.
- 27. Les professions de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités de catégorie I exigent souvent l'obtention d'un grade universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat), ou encore une expérience et des connaissances dans un domaine spécialisé d'une profession connexe parmi celles de FEER de catégorie 2 (le cas échéant).
- 28. Chez les Premières Nations, la proportion de personnes occupant des emplois professionnels était de 13,8 % chez celles ayant et n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
- 29. Les professions de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités de catégorie 2 exigent l'achèvement d'un programme d'études postsecondaires de deux ou trois ans dans un collège communautaire, un institut de technologie ou un cégep; l'achèvement d'une formation d'apprenti de deux à cinq ans; le fait d'assumer des responsabilités de supervision ou de sécurité accrues (p. ex. policiers et pompiers); ou le fait de posséder de nombreuses années d'expérience dans une profession connexe parmi celles de FEER de catégorie 3 (le cas échéant).

- 30. Parmi les personnes détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat, la proportion de celles occupant des emplois professionnels était de 56,1 % chez les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et de 52,0 % chez les Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
- Les personnes « nées au Canada » sont les personnes qui ne sont pas, ou n'ont pas été, des immigrants reçus, des résidents permanents ou des résidents non permanents.
- 32. Une personne est surqualifiée si elle est titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat et occupe un emploi qui exige généralement au plus un diplôme d'études secondaires. Renvoie aux professions de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités (FEER) de catégories 4 et 5 de la Classification nationale des professions de 2021. Les personnes qui occupent des postes de gestion (FEER 0) sont exclues du calcul.
- 33. Chez les Premières Nations titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat, le taux de surqualification était de 8,5 % chez celles ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, et de 11,5 % chez celles n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
- 34. Cornelissen et Turcotte (2020), et Statistique Canada (2023b).
- 35. Arriagada (2021).
- 36. Statistique Canada (2022c) et Statistique Canada (2017b).
- 37. Statistique Canada (2022d).
- 38. Statistique Canada (2022b).
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les réserves indiennes et les établissements indiens partiellement dénombrés, voir l'annexe 1.5 du Guide du Recensement de la population, 2021 (Statistique Canada, 2022c).
- 40. Voir Alasia et coll. (2017), et Statistique Canada (2023c).
- 41. Voir Subedi et coll. (2020).
- 42. Statistique Canada (2022e).

#### **Documents consultés**

- Alasia, Alessandro, Frédéric Bédard, Julie Bélanger, Eric Guimond et Christopher Penney. 2017. « Mesurer l'éloignement et l'accessibilité : un ensemble d'indices applicables aux collectivités canadiennes », Rapports sur les projets spéciaux sur les entreprises, produit n° 18-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- Arriagada, Paula. 2021. « Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur », Regards sur la société canadienne, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Bleakney, Amanda, Huda Masoud et Henry Robertson. 2021. « Répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail des Autochtones vivant hors réserve dans les provinces : mars 2020 à août 2021 », StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Bleakney, Amanda et Alexandria Melvin. 2022. « Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles », Regards sur la société canadienne, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Bougie, Evelyne, Karen Kelly-Scott et Paula Arriagada. 2013. « Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuit et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 », produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada.
- Ciceri, Corysa et Katherine Scott. 2006. « The determinants of employment among Aboriginal Peoples », Aboriginal Policy Research Consortium International (APRCi). 132.
- Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et Conseil des ministres de l'Éducation, Canada. 2010.

  Une analyse documentaire concernant les facteurs qui contribuent au succès de la transition de l'éducation primaire-secondaire à l'éducation postsecondaire des Autochtones , produit n° CS2-48/2010E-PDF au catalogue de Statistique Canada.
- Cornelissen, Louis et Martin Turcotte. 2020. « <u>La persistance</u> <u>de la surqualification en emploi des immigrants et des non-immigrants</u> », Regards sur la société canadienne, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Frank, Kristyn, Marc Frenette et René Morissette. 2015. « Les résultats des jeunes diplômés postsecondaires sur le marché du travail, 2005 à 2012 », Aperçus économiques, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, n° 50.

- Gaywish, Rainey et Elaine Mordoch. 2018. « <u>Situating</u> intergenerational trauma in the educational journey », *In Education*, volume 24, n° 2, automne 2018.
- Guimond, Éric, Norbert Robitaille et Sacha Senecal. 2015.

  « Fuzzy definitions and demographic explosion of Aboriginal populations in Canada from 1986 to 2006 », Social Statistics and Ethnic Diversity, p. 229-244.
- Holmes, David. 2005. Faire place aux différences: l'éducation postsecondaire parmi les Autochtones, les personnes handicapées et les personnes ayant des enfants. Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Inuit Tapiriit Kanatami. 2020. <u>Stratégie d'éducation</u> postsecondaire inuite : augmenter le taux de diplomation.
- Leclerc, Karine. 2022. « Portrait des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités, Série 2 : Niveau de scolarité », Études sur le genre et les identités croisées, produit no 45200002 au catalogue de Statistique Canada.
- Lévesque, Francis. 2012. Improving access to university education in the Canadian Arctic: Learning from past experiences and listening to Inuit student experiences, Chaire de recherche sur le développement durable du Nord.
- Moyser, Melissa. 2017. Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015 », Série d'analyse de la population active autochtone, produit n° 71-588-X au catalogue de Statistique Canada.
- O'Donnell, Vivian et Russell LaPointe. 2019. « Mobilité de réponse et croissance de la population d'identité autochtone, de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016 », Enquête nationale auprès des ménages : Peuples autochtones, produit n° 99-011-X2019002 au catalogue de Statistique Canada.
- St. Germaine, Nicholas. 2022. Barriers and facilitators for accessing Indigenous supports literature review, Indspire.
- Statistique Canada. 2023a. Tableau : 98-10-0400-01

  Situation d'activité, selon le plus haut niveau de scolarité :

  Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement [tableau de données]
- Statistique Canada. 2023b. « <u>Un portrait du niveau de scolarité et des résultats professionnels au sein des groupes de population racisés en 2021</u> », Recensement en bref, produit n° 98-200-X au catalogue.
- Statistique Canada. 2023c. Indice d'éloignement.

- Statistique Canada. 2022a. « Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de la main-d'œuvre la plus scolarisée, grâce aux immigrants, aux jeunes adultes et à un solide secteur collégial, mais il subit des pertes importantes de titulaires de certificats d'apprenti dans les principaux domaines de métiers », Le Quotidien, 30 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue.
- Statistique Canada. 2022b. <u>Guide de référence sur la scolarité,</u> <u>Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-500-X2021013 au catalogue.
- Statistique Canada. 2022c. <u>Guide du Recensement de la population</u>, 2021, produit n° 98-304-X2021001 au catalogue.
- Statistique Canada. 2022d. Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2021, produit n° 98-500-X2021009 au catalogue de Statistique Canada.

- Statistique Canada. 2022e. <u>Classification nationale des professions (CNP) 2021 version 1.0</u>, produit n° 12-583-X au catalogue.
- Statistique Canada. 2017a. « <u>La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016</u> », *Le Quotidien*, 29 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue.
- Statistique Canada. 2017b. <u>Guide du Recensement de la population</u>, 2016, produit n° 98-304-X2016001 au catalogue.
- Subedi, Rajendra, Shirin Roshanafshar et T. Lawson Greenberg. 2020. « Élaboration de catégories utiles permettant de distinguer les niveaux d'éloignement au Canada », Études analytiques : méthodes et références, produit n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada n° 26.